





Objectifs

À l'issue de la formation, vos compétences seront les suivantes :

- Analyse du marché et de ses enjeux au regard de la problématique exprimée par le client interne ou externe
- Construction de la recommandation client à partir du diagnostic de la situation et de la stratégie marketing de l'entreprise
- Élaboration du plan d'action marketing opérationnel et communication
- Pilotage opérationnel du projet marketing et communication

Entreprises d'accueil

Des entreprises (qualifiées d'annonceur) de toutes les tailles (de TPE à filiales de grands groupes) et dans tous les secteurs : banque, assurance, immobilier, audit et conseil, services divers aux entreprises, distribution généraliste et spécialisée, commerce de gros, industries. S'ajoute à cela, l'ensemble des prestataires de services spécialisés dans le conseil en communication auprès des annonceurs (agences de publicité, agences médias, agences de relations publiques par exemple).

Prérequis

- Âge: jusqu'à 29 ans révolus (autres profils nous contacter)
- Niveau d'entrée: accès à tous les candidats titulaires d'un BAC+2 (120 crédits ects)
- Motivation à exercer le métier visé et également pour la formation en alternance

Modalités et Délais d'inscription

Modalités

- Dossier de candidature complété
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant. **Délais**

Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur. Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date d'entrée en formation

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation. Possibilité de préparer une à plusieurs UE selon le profil du candidat et son parcours antérieur

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Formation par apprentissage

Code diplôme

Code RNCP

26X32101

34580

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 6 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+3.

Certificateur

TALIS COMPETENCES & CERTIFICATIONS

Date d'enregistrement : 24-04-2020 Date d'échéance de l'enregistrement : 24-04-2025

Durée de la formation

480 heures (sur 1 an).

Durée du contrat

1 an, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

2 jours en CFA (jeudi, vendredi), 3 jours en entreprise (lundi, mardi, mercredi),

et semaine complète en centre et en entreprise selon planning annuel. Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.



CFA Montplaisir

14 rue Barthélemy de Laffemas BP 20072, 26903 VALENCE CEDEX 9 | 04 75 82 16 90 secretariat.cfp@ensemble-montplaisir.org | www.cfp-montplaisir.org | Responsable formation : Armelle COTTE armelle.cotte@ensemble-montplaisir.org | Directrice CFA : Mme CORNUT nathalie.cornut@ensemble-montplaisir.org









Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

Le formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les

Méthodes mobilisées

expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé. Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire. A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs dans l'année de formation, et un dialogue, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres

Pédagogie active privilégiant :

d'apprentissage.

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation)

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

*Evaluation des acquis en centre de formation (quizz, QCM, devoirs surveillés, productions personnelles, entraînement aux épreuves, questionnaire oral...);

*Evaluation en entreprise (entretiens tripartites avec le maître d'apprentissage);

*Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan

* 2 conseils de formation et 2 bulletins de notes

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

Cette formation débouche en priorité sur l'insertion professionnelle.

- Accès aux concours d'entrée aux Grandes Écoles type Tremplin 2 ou Passerelle 2
- Accès à des Mastères titrés RNCP

Débouchés professionnels :

Chef de produit - Chef de produit digital - Assistant chef de produit -Responsable marketing stratégique/marketing opérationnel/marketing interactif - Responsable communication, responsable de communication online - Responsable des études marketing - Responsable marketing multicanal - Chargé d'études marketing, chargé de communication – Data manager marketing et communication - Chef de projet Digital - Chef de projet marketing multicanal - Responsable de projets marketing/communication -Assistant chef de projet marketing/communication - Responsable éditorial web - Community manager

Contenu de formation

Matières générales :

Anglais

Culture économique, juridique et managériale

Matières professionnelles:

Bloc1 : Analyser le marché et ses enjeux

Bloc2: Élaborer une recommandation marketing et communication

Bloc3: Élaborer un plan d'action marketing et communication

Bloc4: Piloter un projet marketing et communication

+1 parcours à choisir parmi les 2 proposés : communication digitale ou management et entrepreneuriat

Évaluation certificatives/Session d'examen

Bloc1: dossier +soutenance

Bloc2: dossier

Bloc3: dossier + soutenance Bloc4: dossier + soutenance

Pas d'épreuve sur le parcours choisi

Références: Taux moyens du CFP Montplaisir

Références : Taux moyens du CFP Montplaisir

	2023	2022	2021
Taux de réussite globaux	74,2%	72,6%	96,7%
Taux de réussite BACHELOR MC	~	~	~
Taux de réussite CACHELOR MC Académie de Grenoble	~	~	~
Insertion professionnelle (enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	~	~	~
Taux de poursuite d'étude	~	~	~

[~] Pas de référence Bachelor Marketing et Communication : 1ère promo sortante en 2025



CFA Montplaisir

14 rue Barthélemy de Laffemas BP 20072, 26903 VALENCE CEDEX 9 | 04 75 82 16 90 secretariat.cfp@ensemble-montplaisir.org | www.cfp-montplaisir.org Responsable formation: Armelle COTTE armelle.cotte@ensemble-montplaisir.org MONTPLOISIR Directrice CFA: Mme CORNUT nathalie.cornut@ensemble-montplaisir.org







Modalités financières

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'OPCO (Opérateur de Compétences) de l'entreprise d'accueil ou par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) pour les employeurs publics territoriaux.

Coût annuel: 8 000€

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers.

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^{ème} année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^{ème} année	55%	67%	78 %*	100 %*

^{*} Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers:

- · Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- · Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1ère année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : La rémunération sera celle d'une 2e année d'exécution du contrat.
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - Diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - Qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - Durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti (sous conditions)

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la restauration (maxi 3 € parrepas brs des périodes de formationau CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis maieurs.



CFA Montplaisir

14 rue Barthélemy de Laffemas BP 20072, 26903 VALENCE CEDEX 9 | 04 75 82 16 90 secretariat.cfp@ensemble-montplaisir.org | www.cfp-montplaisir.org Responsable formation: Armelle COTTE armelle.cotte@ensemble-montplaisir.org Directrice CFA: Mme CORNUT nathalie.cornut@ensemble-montplaisir.org









Nos Valeurs, Notre projet

Le CFA Montplaisir est un institut catholique d'enseignement supérieur. Il accueille en son sein toute personne, quels que soient son milieu social, son appartenance religieuse, ses convictions philosophiques.

- Croire en sa capacité de changement.
- Décider et agir en conscience selon les principes éthiques.
- Construire un projet de vie qui ait du

Publics accueillis

- · Contrat d'apprentissage.
- Stagiaire de la formation professionnelle selon conditions*
- Contrat de professionnalisation* et Pro-A*

Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- · Parc à vélo.
- Lignes de bus à proximité 1, 5, 7, 20, Cité 2. Informations: https://www.vrd-mobilites.fr
- Transports scolaires bus express.
- · Gare TGV au centre-ville.

- Accompagner l'étudiant par l'écoute et le dialogue.
- Élaborer conjointement un parcours personnalisé professionnalisant.
- Développer les aptitudes à travailler en équipe.
- Favoriser l'adaptabilité à l'emploi.
- Proposer une ouverture sur l'Europe et le Monde.
- Axer la formation sur la maîtrise des savoir-faire.
- Ouvrir de nouvelles formations en réponse à l'évolution des besoins socio-économiques.

Les + de la formation

- Engagements et partenariats
- Professionnels du métier
- Restauration
- Snack sur place.
- Salle repas équipée de micro-ondes
- Restaurant Universitaire, Commerces alimentaires et de restauration à proximité

Hébergement

- Liste de résidences étudiantes transmis par le CFA
- Liste de logements transmis par le CFA

Matériel / Équipement

- Informatique : Office 365 (Bureau virtuel).
- Salles équipées de vidéoprojecteur, tableau interactif et WIFI.
- Votre équipement informatique : privilégier le système Windows.

Accueil des personnes en situation de handicap

En notre qualité d'Établissement recevant du public (ERP), notre centre de formation se doit de respecter les dispositions en matière d'accessibilité des personnes en situation de handicap, quel qu'il soit.

Afin de répondre au mieux aux besoins de nos apprenants, nos infrastructures extérieures et intérieures sont adaptées (une partie des places de stationnement automobile, les ascenseurs, les locaux et leurs équipements).

Notre infirmier.ière et référent.e handicap, vous accompagne tout au long de votre cursus en :

Apportant aux apprenants concernés des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation.

Coordonnant les acteurs de l'accompagnement de l'apprenant dans son parcours de formation et notamment les mesures particulières dans le cadre de l'examen final.

Lors d'une demande d'inscription dans une formation, lorsque vous nous signalez une situation de handicap, nous étudions avec vous la possibilité d'intégrer une de nos sessions.

Si le handicap ne permet pas d'intégrer une de nos formations, nous vous orientons vers l'AGEFIPH qui propose des Prestations d'Appuis spécifiques (PAS) sur l'ensemble des territoires.

Référent Handicap CFP/CFA: infirmerie@ensemble-montplaisir.org

Plus d'informations sur : https://www.monparcourshandicap.gouv.fr et https://www.agefiph.fr



CFA Montplaisir

14 rue Barthélemy de Laffemas BP 20072, 26903 VALENCE CEDEX 9 | 04 75 82 16 90 secretariat.cfp@ensemble-montplaisir.org | www.cfp-montplaisir.org Responsable formation: Armelle COTTE armelle.cotte@ensemble-montplaisir.org Directrice CFA: Mme CORNUT nathalie.cornut@ensemble-montplaisir.org



^{*}nous consulter